

On provoquait de véritables scandales. Une loi du 28 mars 1885 a donné satisfaction à l'opinion publique en supprimant l'exception de jeu pour les opérations de bourse¹. Mieux vaut, en effet, reconnaître franchement des actes que l'intérêt du crédit oblige à tolérer.

1. Malheureusement elle ne l'a pas fait aussi nettement qu'on pourrait le désirer.

Lire dans les *Extraits* :

Joseph Garnier : les Bourses de commerce (p. 424).



VINGT-TROISIÈME LEÇON

CHAPITRE IV

Le Commerce.

§ 1^{er}.

GÉNÉRALITÉS SUR LE COMMERCE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR.
SON RÔLE ET SON UTILITÉ.

LE CHANGE. — LES CRISES COMMERCIALES.

Programme officiel : le Commerce intérieur et extérieur : le change. — Les crises commerciales : leurs causes et leurs remèdes. — Importation et exportation ; les débouchés. — Balance du commerce ; comment elle se règle par le numéraire ou par les fonds *internationaux*.

Le commerce intérieur et extérieur. — Son rôle. — Son utilité. — Importation et exportation. — Les débouchés. — On vient de voir à quel point l'emploi de la monnaie et celui du crédit sont utiles aux échanges. On n'aurait cependant qu'une vue bien incomplète des phénomènes de la circulation des richesses si l'on s'en tenait à ces deux inventions des hommes. Il ne suffit pas, en effet, pour qu'un échange ait lieu, qu'il existe des instruments propres à en faciliter le règlement, il faut encore, il faut surtout que celui qui désire vendre et celui qui peut acheter se rencontrent. L'industriel, occupé de sa fabrication, et le consommateur, retenu par ses occupations, ont besoin d'un intermédiaire qui les dispense de se chercher. Le commerçant est cet intermédiaire. Achetant aux uns pour revendre aux autres, il va chercher le pro-

duit là où il est fabriqué pour l'expédier là où il est demandé. Au besoin même, il devance la demande, acquiert le produit avant de savoir à qui il le pourra vendre, le transporte à portée des acheteurs, le conserve, le tient à la disposition du public et le lui présente sous l'aspect le plus séduisant, c'est-à-dire *paré* pour la vente. Chez tous les peuples avancés, un certain nombre, considérable, d'individus bornent à cette fonction tous leurs efforts. L'industrie à laquelle ils se livrent ainsi s'appelle le *commerce*. — C'est le *commerce intérieur* lorsque l'achat et la vente ont lieu sans que la marchandise franchisse la frontière. Au cas contraire, c'est le *commerce extérieur* déterminant un double courant : *d'importation* en faisant venir de l'étranger les produits dont le pays a besoin, *d'exportation* en expédiant à l'étranger une partie des produits obtenus dans le pays. — De là ces transports incessants de produits, qui alimentent les chemins de fer, les entreprises de roulage et la marine marchande ; de là ces marchés ou foires de toutes sortes où l'industriel vient acheter ses matières premières, où le cultivateur se procure ses chevaux, ses bestiaux, ses outils, où les consommateurs trouvent réunis les mille objets dont ils ont besoin ; de là les magasins généraux agglomérant, dans certains ports, des quantités énormes de marchandises amenées de l'étranger dans l'espérance d'un placement avantageux ; de là ces *maisons de gros* qui achètent, dans le pays ou au dehors, les produits en grande quantité et les revendent par les soins de leurs commis-voyageurs et préposés de toute espèce à leur clientèle de petits commerçants ; de là enfin, dans nos villes, bourgs et villages, ces riches magasins ou ces humbles boutiques où la marchandise attend docilement le bon plaisir de l'acheteur. Tout cela, c'est la vie commerciale dans ses agitations, son activité ou son calme.

Les services ainsi rendus sont considérables. Le commerce a, en somme, pour rôle d'approvisionner l'industrie et le public et de découvrir les *débouchés* qui permettent à chaque entrepreneur d'écouler ses produits. Il assure ainsi, nous l'avons déjà montré¹, une meilleure distribution des capitaux et des bras, parce qu'il permet aux habitants de chaque contrée, de chaque pays, de consacrer le meilleur de leurs forces aux industries qui leur sont le plus lucratives. Grâce au commerce extérieur, par exemple, la France consume du thé, du café, du coton qu'elle ne pourrait produire elle-même et qu'elle paye en vins, en tissus, en articles de Paris, etc. Elle achète de même avec avantage des produits qu'elle pourrait fabriquer, mais à grands frais, tandis que d'autres pays les lui offrent à bon marché. D'autre part, on vient de le voir, le commerce dispense le producteur et le consommateur de l'embarras de se cher-

1. Voy. plus haut, p. 50.

cher l'un l'autre, et chacun peut ainsi se livrer tout entier à l'occupation qu'il a choisie. Ajoutons enfin qu'il sert encore d'éclaircisseur à l'industrie, car il renseigne le producteur sur les besoins et les goûts à satisfaire, et qu'il met le public à l'abri des disettes et des hausses de prix exagérées en comblant, le cas échéant, par des achats à l'étranger, les insuffisances de la production nationale.

Le Change. — Au point de vue de la circulation des richesses, l'intervention de l'industrie commerciale se traduit par une extraordinaire multiplication des échanges. Le produit, au lieu d'aller directement du producteur au consommateur, n'arrive à ce dernier qu'après avoir passé entre les mains d'un certain nombre de commerçants, peut-être de beaucoup. Ce n'est pas un mal, comme on pourrait le croire, car c'est ici l'un des cas où l'on peut dire que la route la plus courte ne serait pas la meilleure¹. La voie à suivre s'est, il est vrai, allongée, mais, comme elle est tracée d'avance, elle est aussi plus rapidement parcourue.

Cette multiplication des échanges, nécessaire à son fonctionnement, rend particulièrement précieux pour le commerce les divers moyens inventés pour simplifier le règlement des achats. Pour lui, le paiement en espèces n'est qu'un procédé rudimentaire, trop coûteux, trop dangereux aussi à cause des risques auxquels sont exposées les monnaies quand on les transporte. Il s'efforce donc d'en restreindre l'emploi et, dans ce but, il use, plus que toute autre industrie, sans qu'aucune comparaison soit possible, des inventions ingénieuses que nous connaissons déjà : virements en banque, compensations dans les clearing-houses, et surtout lettres de change.

Il résulte de là, en ce qui concerne ces dernières, d'importantes conséquences. On sait déjà quel genre de service rend le *change*. L'individu qui, domicilié à Marseille ou à Londres, par exemple, se trouve à la fois créancier d'un commerçant habitant Paris et débiteur d'un autre qui réside au même lieu, peut tirer une lettre de change sur son débiteur et l'envoyer à son créancier en le priant d'aller la toucher : il reçoit ainsi ce qui lui est dû et paye ce dont il est redevable sans qu'aucune somme de monnaie soit transportée. Mais une pareille opération ne serait pas facile à accomplir si elle exigeait que le même individu fût à la fois créancier et débiteur de personnes habitant la même ville. Elle n'aurait lieu que rarement et, si ingénieux qu'il soit, le mécanisme du change rendrait peu de services. Grâce à l'industrie commerciale, il en rend d'immenses. En multipliant les échanges, elle a rendu tellement fréquentes les opérations de change qu'une organisation est devenue possible, qui les simplifie et les

1. Voyez toutefois, p. 52, nos observations sur l'inconvénient qu'il y a à multiplier inutilement les intermédiaires.

facilité. Le change est aujourd'hui une branche importante du commerce des banquiers. Ceux-ci centralisent les lettres de change, les achetant à qui peut leur en vendre pour les céder à ceux qui en ont besoin. Dès lors, tout individu habitant Londres, par exemple, et qui est créancier d'un autre habitant Paris, peut tirer une lettre de change sur son débiteur; un banquier la lui escomptera. De même celui qui, habitant Londres, doit faire un paiement à Paris, n'aura qu'à s'adresser à un banquier pour se procurer une lettre de change payable à Paris; en l'envoyant à son créancier, il se libérera.

Les banquiers font plus encore. Il se peut, en effet, qu'il y ait à Paris beaucoup d'individus ayant à effectuer des paiements à Londres alors que les créanciers de Paris sur Londres sont rares. Mais presque toujours, en pareil cas, une situation inverse existera entre Londres et une autre ville, par exemple Vienne. Les lettres de change sur Londres se trouveront donc tout à la fois faire défaut à Paris et abonder à Vienne. Bien informés, les banquiers de Paris s'empresseront d'acheter des lettres de change à Vienne pour les revendre à Paris. Lorsqu'ils agissent ainsi, l'on dit qu'ils font des opérations d'*arbitrage*. En même temps qu'ils réalisent un bénéfice, ils débarrassent Vienne d'un inutile excédent de lettres de change et fournissent à Paris l'instrument de paiement dont il a besoin.

Les banquiers ne sont d'ailleurs passés à s'occuper du change. Dans certaines grandes villes, à Londres et à Paris, par exemple, il existe des *marchés d'effets de commerce* où l'on vend et achète chaque jour, à prix débattu, des lettres de change sur les diverses places du monde. Sur ces marchés, les intermédiaires sont, à Londres les *bill brokers*, et à Paris des individus sans titre spécial auxquels on donne quelquefois le nom de *courtiers de change*.

VARIATIONS DES COURS DU CHANGE. — Les lettres de change faisant l'objet d'un commerce, c'est-à-dire s'achetant et se vendant comme une marchandise quelconque, leur prix varie comme il arrive pour toutes les marchandises. Quand, à Paris, les lettres sur Londres que l'on veut vendre sont précisément en nombre égal à celles que l'on veut acheter, le change est au *pair*, c'est-à-dire que la lettre payable à Londres coûtera 25 fr. 21 par livre sterling, ce qui représente exactement, en monnaie française, la quantité d'or fin qui se trouve dans une livre sterling anglaise. Mais le plus souvent il n'y aura pas égalité des offres et des demandes de lettres de change, et le cours se fixera soit au-dessus, soit au-dessous du pair. — Il dépassera le pair si les lettres sur Londres sont à Paris en quantité insuffisante, et, comme ce fait suppose que les négociants de Paris sont plus débiteurs que créanciers des négociants de Londres, on dira en pareil cas que le change est *défavorable* à la place de Paris. — Dans l'hypothèse inverse, au contraire, le change tomberait au-dessous du pair on donnerait moins de 25 fr. 21 par livre sterling payable à

Londres, et l'on dirait que le change est *favorable* à la place de Paris.

Il faut seulement remarquer que les variations du cours du change ne peuvent guère dépasser certaines limites. Ainsi l'on a constaté que le prix des lettres de change de Paris sur Londres ne tombe pour ainsi dire jamais au-dessous de 25 fr. 07 et ne dépasse pas 25 fr. 35. C'est qu'autrement il serait plus avantageux pour celui qui a un paiement à recevoir ou à faire (à Londres, par exemple), de faire venir ou d'envoyer directement de la monnaie, la perte à subir par l'effet de la baisse ou de la hausse du change dépassant les frais d'expédition et d'assurance contre les risques.

Le change ne rend pas seulement le service d'éviter les déplacements de monnaie dans le règlement des opérations commerciales; ses variations, constatées dans un tableau appelé *cote des cours du change*, fournissent aussi les indications les plus précieuses aux banquiers et en général à tous les commerçants. Quand, en effet, une place, Paris par exemple, a plus acheté à l'étranger qu'elle n'a vendu, il lui est impossible de régler tous ses achats avec des lettres de change: les commerçants songent d'abord, en pareil cas, à expédier de la monnaie et c'est naturellement aux banquiers qu'ils viennent en demander. Ceux qui ont des dépôts en banque les retirent, ceux qui possèdent des effets de commerce sur une autre ville de France cherchent à les faire escompter. Les banquiers, s'ils ne prenaient aucune précaution, risqueraient de voir disparaître l'encaisse métallique indispensable à leur sécurité. La cote des cours du change les avertit, leur signale le danger. Ils y obviennent aussitôt en élevant le taux de l'escompte. Cette élévation du taux de l'escompte ralentit leurs opérations et leur permet de conserver le numéraire nécessaire pour faire face aux demandes de remboursement des déposants; en même temps, comme leurs bénéfices s'élèvent, ils peuvent faire venir de l'étranger des espèces pour remplacer celles qui leur sont retirées. D'autre part, le commerce est averti qu'il doit modérer ses achats pour ne pas aggraver la situation et se trouve contraint de prendre des mesures pour la liquider. Ceux qui possèdent des titres de rente, des actions, des obligations, les vendent à la Bourse plutôt que de subir une grosse perte en faisant escompter leurs effets de commerce. De leur côté, les marchands abaissent le prix de leurs marchandises pour en activer la vente. Ainsi les exportations augmentent en même temps que le numéraire est attiré; les paiements nécessaires sont effectués et le cours du change revient au pair.

Quand, au contraire, le change est favorable, les banquiers abaissent le taux de l'escompte afin de multiplier leurs opérations et d'utiliser tout le numéraire dont ils peuvent disposer; par là ils indiquent au commerce que la situation est bonne et le mettent à même de redoubler d'activité.

Balance du Commerce. — Comment elle se règle parfois par le numéraire ou par les fonds internationaux. — La pratique du Change, on le voit, a pour effet de réduire au strict minimum les paiements en espèces. Par son intervention, la plupart des échanges commerciaux ne sont que des *troc*s perfectionnés.

Ce résultat est particulièrement précieux dans le commerce extérieur parce que les distances à parcourir rendraient à la fois dispendieux et pleins de dangers les envois de monnaies. Aussi est-ce ce genre de commerce surtout qui use du change. Chaque année, il compense ainsi pour des milliards d'opérations.

Quelquefois cependant, même dans le commerce extérieur, le change ne suffit pas pour tout régler. Lorsqu'en effet un peuple est obligé, par quelque événement exceptionnel (mauvaise récolte, guerre, maladies des vignes, etc.), d'augmenter considérablement ses achats à l'étranger sans pouvoir accroître d'autant ses ventes, il se trouve avoir à payer beaucoup plus qu'à recevoir. La *balance du commerce extérieur*, c'est-à-dire la comparaison de ses dettes et de ses créances vis-à-vis de l'étranger, s'établit par un solde dont il est débiteur. Pour payer ce solde, il lui faut expédier à l'étranger, soit des fonds internationaux, c'est-à-dire des titres de bourse ayant une clientèle sur les divers marchés du monde, soit des espèces métalliques. Mais c'est là un cas relativement rare. En dehors des faits exceptionnels dont nous avons donné quelques exemples, les créances et les dettes nées des importations et des exportations se font à peu près équilibre, le change suffit presque entièrement à les régler et l'on a pu dire avec raison que, dans le commerce international, *les produits se payent avec des produits*. C'est ainsi que la France, par exemple, a pu régler, de 1874 à 1884, pour 47 milliards et demi d'importations et pour 38 milliards d'exportations sans que son stock métallique en fût sensiblement modifié.

THÉORIE DE LA BALANCE DU COMMERCE. — SA RÉFUTATION. — Une doctrine a pourtant universellement régné autrefois, d'après laquelle les choses se passeraient tout autrement. Connue sous le nom de « théorie de la balance du commerce », elle prétendait juger des résultats du commerce extérieur par la simple comparaison des statistiques douanières concernant les importations et les exportations. Si en effet, disait-elle, la valeur des exportations d'un pays dépasse celle de ses importations, l'excédent lui est nécessairement soldé en monnaie par l'étranger. Il s'enrichit donc, la balance du commerce lui est favorable. Elle lui est défavorable au contraire lorsque la valeur de ses importations dépasse celle de ses exportations, car il doit combler la différence par des envois de numéraire. Il subit alors une perte sèche, et, si si cette situation se maintenait longtemps, il serait

exposé à perdre toutes ses richesses métalliques. — Nous voilà loin de la règle d'après laquelle, dans l'échange international, les produits se payent en général avec des produits. Comme, en effet, pour tous les peuples, les tableaux de douane accusent de grandes différences entre la valeur des importations et celle des exportations, on devrait s'attendre à ce que le règlement du commerce extérieur nécessitât d'importants et fréquents envois de monnaie. La France, par exemple, qui importe en moyenne pour 4 milliards 300 millions de marchandises tandis qu'elle n'en exporte que pour 3 milliards 200 millions, devrait expédier chaque année à l'étranger pour près de 1 milliard d'or et d'argent; l'Allemagne serait à peu près dans le même cas; et, quant à l'Angleterre, c'est à près de quatre milliards qu'elle élèverait ses déficits annuels. En une seule année son numéraire disparaîtrait entièrement!

Une doctrine qui aboutit à d'aussi fantastiques conclusions est évidemment fautive! La théorie de la balance du commerce a pourtant régné, à peu près sans conteste, depuis le xvi^e siècle jusqu'au xviii^e. Elle a fait beaucoup de mal parce que, engendrant des idées inexacts sur le commerce extérieur et ses résultats, elle a poussé les gouvernements à des mesures funestes dont nous parlerons dans le prochain paragraphe. Aujourd'hui encore, bien que la science en ait fait justice, on la voit reparaître de temps à autre. Bien des gens ne peuvent comprendre qu'un peuple ne se ruine pas quand ses importations dépassent ses exportations. Dans ces dernières années encore, en 1882, l'attention de la Chambre des députés était appelée sur l'état de notre commerce extérieur. Comme, depuis longtemps, nos importations dépassent nos exportations, on déclarait que la balance du commerce nous était défavorable, et l'on demandait qu'une commission d'enquête fût nommée pour chercher les moyens de remédier à cette situation anormale et dangereuse.

Il est cependant aisé de démontrer que ces craintes sont vaines. La théorie de la balance du commerce repose sur plusieurs erreurs: à divers points de vue elle se trompe dans la manière dont elle établit la balance du commerce extérieur.

1^o Voulant établir le compte des créances et des dettes nées au profit ou à la charge d'une nation dans son commerce avec les autres, elle a d'abord le tort d'accorder une confiance aveugle aux indications des statistiques douanières. Ces statistiques, en effet, ne sauraient constituer un tableau exact des importations et des exportations d'un pays. — D'une part, il y a certains mouvements de marchandises qui lui échappent inévitablement. La France, par exemple, vend chaque année aux étrangers qui la viennent visiter une foule d'objets qu'ils emportent avec eux sans que la douane en ait connaissance. C'est une exportation favorisée par la réputation dont jouissent nos industries de luxe, exportation qui équivaut à des

centaines de millions et qui est loin d'être compensée par une importation analogue. De son côté, l'Angleterre ne vend-elle pas aux autres peuples des navires construits dans ses chantiers et qui sortent de ses ports pour être livrés aux acheteurs sans que la douane puisse en tenir compte? — D'autre part, même pour les marchandises dont elle signale l'entrée ou la sortie, la douane est dans l'impossibilité de donner des renseignements concordants. Elle ne peut, en effet, qu'évaluer les marchandises importées et les marchandises exportées d'après leur valeur à l'entrée ou au départ. Or les marchandises qui quittent le pays ne sont encore grevées, ni des frais d'assurance, ni des frais de transport, de commission, de courtage, etc., qu'ont déjà acquittés les marchandises importées. Pourtant ces frais se partagent nécessairement entre les pays qui commercent ensemble. Si nous payons les uns, on nous paye les autres, sous forme de rétribution à nos armateurs, à nos compagnies d'assurance, à nos commerçants, etc. Pour interpréter convenablement les statistiques douanières, il faudrait donc majorer le chiffre des importations du montant de ces sommes, et l'écart serait alors sensiblement diminué.

2° En second lieu, la théorie de la balance du commerce a le tort grave de ne tenir compte, pour dresser le tableau des créances et des dettes d'un pays vis à vis de l'étranger, que de l'importation et de l'exportation des marchandises. Bien d'autres causes pourtant agissent qui peuvent aider à équilibrer les chiffres. — Certains peuples, par exemple, réalisent dans le commerce extérieur des bénéfices dont le tableau des exportations ne saurait faire mention. C'est ainsi que l'Angleterre, dont la marine marchande est si développée, opère une foule de transports pour le compte des autres pays. — Mais surtout, les nations les plus riches (et ce sont précisément celles-là chez qui les importations dépassent le plus les exportations) ont prêté à d'autres des capitaux dont l'intérêt leur est dû. Les Anglais, par exemple, en souscrivant aux emprunts des États étrangers, en achetant des titres de sociétés importantes qui fonctionnent dans les divers pays, en faisant des avances considérables à leurs colonies, sont devenus créanciers d'un revenu annuel qui atteint près de trois milliards. La France retire chaque année d'opérations analogues près d'un milliard et demi. Or, une grande partie de ces intérêts sont payés aux particuliers qui y ont droit, non pas en numéraire, mais en produits qu'ils se font expédier. Ces produits, à leur entrée, sont évalués par la douane et viennent augmenter la liste des importations, tandis que rien n'indique au tableau des exportations les contre-valeurs avec lesquelles on les a payés.

3° La théorie de la balance du commerce contient une troisième erreur, et celle-là est de beaucoup la plus grave, parce qu'elle n'engage pas seulement des questions de comptabilité, mais vicie le fondement même de cette doctrine. Loin qu'on soit en droit de déclarer

qu'un peuple se ruine quand les tableaux de la douane font ressortir un excédent des importations sur les exportations, c'est plutôt le contraire qui est vrai. La douane, en effet, estime les marchandises d'après la valeur qu'elles ont en France; mais elle ignore à quels prix celles qui sortent ont été cédées, à quels prix celles qui entrent ont été acquises. Or, n'est-il pas à présumer que, si nous exportons certaines marchandises, c'est que nous trouvons à les vendre au loin plus qu'elles ne valent chez nous, tandis que nous importons surtout celles qui ont plus de valeur en France que dans le pays où nous les achetons? « Permettez-moi, écrit Bastiat, d'apprécier le mérite de la règle selon laquelle les partisans de la balance calculent les profits et les pertes... J'étais à Bordeaux, j'avais une pièce de vin qui valait 50 francs; je l'envoyai à Liverpool et la douane constata sur ses registres une exportation de 50 francs. Arrivé à Liverpool, le vin se vendit 70 francs. Mon correspondant convertit les 70 francs en houille, laquelle se trouva valoir, sur la place de Bordeaux, 90 francs. La douane se hâta d'enregistrer une importation de 90 francs. Balance du commerce en excédent de l'exportation, 40 francs. Ces 40 francs, j'ai toujours cru, sur la foi de mes livres, que je les avais gagnés. M. M... m'apprend que je les ai perdus et que la France les a perdus en ma personne. » — Rien de plus concluant, et l'on peut affirmer, en effet, que lorsqu'un peuple réalise des bénéfices dans son commerce extérieur, la valeur de ses importations dépasse nécessairement celle de ses exportations.

Ce n'est pas à dire qu'il faille toujours se réjouir quand une situation de ce genre se manifeste. Un écart trop considérable peut être l'indice de l'un de ces faits, dont nous avons parlé, qui obligent un pays à augmenter exceptionnellement ses achats à l'étranger sans pouvoir accroître proportionnellement ses ventes. Il faut bien alors solder l'excédent par des envois de numéraire ou de titres. Mais ces ruptures d'équilibre sont rares, et elles durent peu quand elles se produisent, car la hausse du change, obligeant en pareil cas les commerçants à abaisser leurs prix, les exportations deviennent plus actives et la balance du commerce est bientôt rectifiée. Il reste donc vrai de dire en thèse générale, que les produits se payent avec des produits dans le commerce extérieur et que les envois de numéraire ou de fonds internationaux n'y jouent qu'un rôle secondaire, le change suffisant presque toujours à en régler les opérations.

Les Crises commerciales : leurs causes et leurs remèdes. — Intermédiaire entre les entreprises, intermédiaire aussi entre la production et la consommation, se servant incessamment du crédit et des divers moyens de paiement, l'industrie commerciale subit fatalement le contre-coup de tout ce qui se passe d'heureux ou de défavorable dans chacun de ces domaines. Par

contre, elle réagit avec la même force sur tous ces éléments. Elle est, en un mot, comme un point central auquel aboutissent toutes les manifestations de la vie économique, et sa prospérité ou ses souffrances sont de sûrs indices de la situation générale.

Les périodes de prospérité sont celles pendant lesquelles un équilibre convenable se maintient entre les forces économiques. Dès que cet équilibre est rompu, on entre dans une phase de difficulté que l'on appelle une *crise*.

Bien des causes peuvent, malheureusement, amener ce dernier résultat. Une mauvaise récolte, en élevant tout à coup le prix des denrées de première nécessité, peut diminuer la consommation des autres produits et ruiner une partie des entreprises qui les fabriquaient. Elle peut aussi, en rendant nécessaires des achats exceptionnels à l'étranger, enlever au pays une partie de son numéraire et y rendre difficile le règlement des échanges. Une guerre, voire une menace de guerre, rend les affaires pénibles par les craintes qu'elle suscite. Les progrès industriels eux-mêmes, si bienfaisants qu'ils soient en définitive, provoquent d'abord, quand ils ont lieu brusquement et sont considérables, les plus vives souffrances parce qu'ils obligent les entrepreneurs à transformer leur organisation et les ouvriers à faire un nouvel apprentissage. Les conditions de la production et de la vente étant changées, il faut, pour que l'humanité profite complètement des perfectionnements accomplis, qu'un nouvel équilibre se soit établi.

Mais, entre tous les faits que l'on pourrait signaler, la cause la plus active des crises se trouve dans les *abus du crédit*, entraînant la *superproduction*. Comme, en effet, la prospérité rend les hommes imprudents, il arrive trop souvent que, au moment même où les produits se vendent le plus avantageusement, les entrepreneurs augmentent sans mesure leur fabrication. Ils y sont presque toujours encouragés par les commerçants et par les banquiers, les premiers faisant des commandes excessives dans l'espoir de réaliser de gros bénéfices sur la revente, les seconds voulant développer leurs opérations à un moment où ils peuvent aisément se procurer des capitaux à bon marché, et, dans ce but, accordant trop facilement le crédit. Les entreprises se multiplient, dans chacune d'elles la production augmente; les produits s'accumulent et il vient un moment où la consommation ne peut suivre un mouvement aussi rapide. La crise éclate alors, générale et intense. — On dit en pareil cas qu'il y a eu *superproduction*. Il est bien vrai que, le plus souvent, il s'agit d'objets dont l'humanité n'aura jamais trop : on a produit en abondance, par exemple, des étoffes, du charbon, du fer... choses dont il faudrait supposer d'in vraisemblables approvisionnements pour que nous soyons dans l'impossibilité de les utiliser toutes. Mais il ne suffit pas, pour qu'un entrepre-

neur rentre dans ses débours, qu'il ait fabriqué un objet propre à satisfaire un besoin, il faut encore que le besoin soit ressenti par un individu pouvant acheter l'objet. Chaque industrie doit donc mesurer sa fabrication moins aux besoins qu'aux facultés d'achat du public; si elle ne le fait pas, elle produit trop et s'expose à la ruine.

Comme on le voit, l'origine des crises varie selon les cas. On appelle plus spécialement *crises industrielles* celles qui ont leur point de départ dans une mauvaise direction imprimée à la production ou dans un désastre qui frappe directement cette dernière, *crises financières* celles qui viennent d'une rétraction du crédit, et *crises monétaires* celles qui débutent par une raréfaction de la monnaie.

Mais toutes se désignent indifféremment par les dénominations de *crises économiques* ou de *crises commerciales*. Et, en effet, d'une part, toutes intéressent le mouvement économique et, d'autre part, c'est en matière commerciale qu'elles produisent leurs conséquences les plus apparentes. Cette dernière assertion est si exacte que l'observation attentive du fonctionnement de l'industrie commerciale permet souvent de prévoir qu'une période difficile va commencer. — Lorsque le développement exagéré de certaines branches de la production a tendu à l'excès les ressorts économiques, ceux qui ont été les plus imprudents sont obligés, pour tenir leurs engagements, de faire un large appel au crédit. Ils s'adressent au commerce des capitaux, c'est-à-dire aux banquiers, et l'on voit bientôt les bilans des principales banques se modifier d'une façon anormale. Les encaisses métalliques diminuent, les portefeuilles se remplissent d'effets escomptés et la circulation des billets de banque augmente. Ce sont là les indices d'embarras commençants, d'où va sortir une crise. — D'autre part, aussitôt déclarée, la crise se manifeste par le ralentissement des transactions et par des modifications profondes des statistiques du commerce extérieur. Tantôt ce sont les chiffres des importations et des exportations qui baissent à la fois, tantôt ce sont certaines importations, celle des céréales, par exemple, qui s'élèvent extraordinairement pendant que tout le reste est en diminution. En même temps, les banquiers inquiets resserrent le crédit; leurs portefeuilles se vident et le capital monétaire s'accumule dans leurs caisses. — Enfin, lorsque la crise est à peu près liquidée, des faits inverses : reprise des opérations d'escompte, circulation monétaire et fiduciaire plus active, relèvement des importations et des exportations, permettent de s'en rendre compte et d'annoncer le retour prochain de la prospérité.

Ces crises sont un grand mal car elles causent de vives souffrances. De nombreux entrepreneurs tombent en faillite, beaucoup de capitaux sont perdus, le taux des salaires est abaissé. Malheureusement, on ne voit guère de remèdes propres à les apaiser. On peut sans doute, quand une industrie est éprouvée par un fléau, l'aider à

lutter en repandant la connaissance des moyens découverts par la science pour obvier au mal. Le phylloxera est actuellement combattu par des procédés de ce genre. Les autorités publiques peuvent aussi, quand la crise est locale, l'adoucir en faisant exécuter quelques travaux pour fournir du travail aux ouvriers. Mais une pareille intervention doit être très réservée. Beaucoup de moyens que l'on propose dans ces cas aggraveraient le mal au lieu de l'atténuer. A Paris, par exemple, dans ces dernières années, l'abus des constructions ayant engendré une crise, et de nombreux ouvriers venus du dehors se trouvant privés des hauts salaires qui les avaient attirés, on proposa que le gouvernement s'entendît avec le Crédit foncier pour assurer la construction de maisons à bon marché pour les ouvriers. Ce plan n'aboutit pas, et ce fut très heureux, car il ne pouvait avoir d'autre effet que de prolonger la crise en retenant à Paris des ouvriers qui n'y pouvaient trouver emploi.

Aussi, dans la plupart des cas, le mieux est-il de laisser la crise se liquider d'elle-même. La rétraction du crédit mettant ceux qui se sont trop avancés dans l'impossibilité de se soutenir, ils tombent et entraînent avec eux ceux dont la situation était le moins solide; une période d'atonie plus ou moins longue succède au désastre; puis la confiance renaît peu à peu, des réformes sont introduites dans les entreprises, le commerce et le crédit apportent la prudence voulue dans leurs opérations et, comme la baisse des prix, résultat de la crise, a développé les habitudes de la consommation, une nouvelle période de prospérité peut commencer.

Il semble que les leçons déjà reçues devraient nous mettre à l'abri des crises commerciales, de celles au moins qui viennent de l'abus du crédit et de la superproduction. Il n'en est pourtant pas ainsi. On a constaté que des crises générales se reproduisent à intervalles réguliers, tous les dix ou douze ans, et l'on a pu, trop exactement, les comparer à une sorte de maladie périodique qui serait inhérente à notre organisation économique. On ne peut attendre que des progrès du jugement et du savoir chez la plupart des hommes la modification si désirable de cet état de choses.

Lire dans les *Extraits*

Quesnay : Balance du commerce (p. 58).

Courcelle-Seneuil : Les crises commerciales (p. 438).



VINGT-QUATRIÈME LEÇON

§ 2.

DE L'INTERVENTION DE L'ÉTAT DANS LE COMMERCE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR.

Libre-échange et protection

Programme officiel : Libre-échange, protection et prohibition; traités de commerce; droits de douane: entrepôts; ventes publiques.

La liberté du commerce intérieur. — Si l'on réfléchit au rôle qui lui revient dans un pays, on ne s'étonnera pas que le commerce ait presque toujours été plus strictement réglementé que les autres industries. Le public, avec lequel il est en relations directes, le rend volontiers responsable de ses mécomptes. Lorsque les prix des denrées s'élève, surtout des denrées de première nécessité, lorsque les fraudes deviennent plus fréquentes, on est porté à s'en prendre à l'organisation ou au fonctionnement de l'industrie commerciale.

Aussi l'ancien régime a-t-il tenu le commerce dans une étroite tutelle. Le système des corporations¹, appliqué aux commerçants comme aux industriels, en limitait le nombre. Le gouvernement intervenait aussi parfois pour fixer les prix. Au moyen âge, plusieurs ordonnances furent rendues dans ce but²; en pareil cas, le roi décrétait l'interdiction de vendre certaines marchandises, dont une liste était dressée, à des prix plus élevés que ceux qu'il indiquait. Souvent aussi, le gouvernement se préoccupait d'assurer les approvisionnements de certaines denrées, surtout du blé. A partir de 1765,

1. Voy. *suprà*, p. 76.

2. La Convention essaya, d'ailleurs sans succès, d'appliquer le même système par ses lois sur le *maximum*.